

N/REF : 15/07/2026 11H19 C:000502 I:15795
V/REF : 884061
V/Email reçu le Mercredi 15/07/2026 à 11H19

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 0122
IMMEUBLE : LE CH.GAILLARD -0122
1, AVENUE DES GAYEULLES
LE CHATEAU GAILLARD
35700 RENNES

Rennes, le 21 Juillet 2026

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes
LOCALISATION : 1 AVENUE DES GAYEULLES - PASS CHANTIER
PORTE 804
MOTIF : VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE
Donneur d'ordre : M. D BAZIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 16/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
TIRAGE D'UNE TERRE POUR LE COULOIR ET LA CHAMBRE
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 16/07/26 à 14H24 M. D BAZIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique	1	79,45		79,45
4,00	2.1.1-Mise a terre Câblage/ml	1	55,41		221,64
TOTAL H.T.					301,09
T.V.A. a 10,00%					30,10
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>331,19</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.